



Extrait du procès-verbal de la rencontre ajournée du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2025 à 17 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur Simon Lajoie et à laquelle rencontre il y avait quorum.

ADOPTION DES ORIENTATIONS DU CSSPO POUR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS (PPP) AU SECONDAIRE

Considérant la résolution C.C.92-92-110 proposant que la Commission scolaire Outaouais-Hull prenne en charge la scolarisation de ses élèves inscrits en 1^{re} et 2^e secondaire à l'École internationale de l'Outaouais et que ces derniers soient scolarisés au programme international à l'École secondaire de l'île;

Considérant la résolution 97-01-5779 établissant le programme PEI à l'École secondaire Grande-Rivière à compter du 1^{er} juillet 1997 ;

Considérant la résolution C.C.-14-15-196 transférant le programme sport-études et art-études de l'École secondaire de l'île à l'École secondaire Mont-Bleu ;

Considérant que l'objectif 4 du plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation demande au Centres de services scolaires de : « Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers » en soulignant que : « ...la motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec » ;

Considérant que l'objectif 3.2 du Plan d'engagement vers la réussite du CSSPO demande de : «Diversifier l'offre de services scolaires et parascolaires afin de la rendre plus accessible et inclusive»;

Considérant la résolution C.A.-23-24-023 adoptée par le Conseil d'administration le 30 octobre 2023 précisant les principes directeurs des programmes particuliers pour le CSSPO ;

Considérant que le CSSPO souhaite maintenir les PPP : Programme d'éducation intermédiaire (PEI) aux écoles secondaires de l'Île et Grande-Rivière et le programme Sport-études à l'École secondaire Mont-Bleu et développer une offre de PPP diversifiée et accessible dans toutes ses écoles secondaires afin de favoriser la scolarisation dans le bassin d'appartenance de chaque élève ;

Considérant les pistes d'action recommandées dans le rapport de consultation sur l'accès aux projets pédagogiques particuliers au secondaire émanant des consultations menées les 5 et 6 mai 2025 auprès des conseils des élèves des 6 écoles secondaires du CSSPO et des consultations publiques menées auprès des parents, du personnel et de la communauté les 28 mai et 5 juin 2025 par l'Institut du Nouveau Monde. ;

Considérant les consultations, sondages et présentations menés depuis juin 2022 auprès des différentes instances, notamment :

- Comité de parents ;
- Comité EHDAA ;
- Conseil d'établissement des écoles secondaires ;
- Comité consultatif de gestion ;
- Comité CERÉ ;



Extrait du procès-verbal de la rencontre ajournée du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2025 à 17 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur Simon Lajoie et à laquelle rencontre il y avait quorum.

- Élèves du secondaire et de 5e et 6e année du primaire ;
- Parents du primaire et secondaire ;
- Conseil des élèves du secondaire ;
- Personnel enseignant du CSSPO ;

Considérant la recommandation du comité d'engagement vers la réussite adoptée le 28 août 2025 ;

Considérant la recommandation du comité consultatif de gestion adoptée le 16 septembre 2025 ;

Considérant le besoin de rendre plus claire notre offre et ce que représente un PPP auprès des élèves et leurs parents;

Il est proposé par Monsieur Simon Lajoie, appuyé par Monsieur Mathieu Larocque et résolu que les membres du conseil d'administration adoptent les éléments suivants :

- Chaque école secondaire offrira minimalement un PPP dans les domaines des arts et un autre dans le domaine des sports ;
- Selon la grandeur des milieux, chaque école secondaire diversifiera son offre de PPP afin que 80% des élèves incluant les élèves HDAA puissent faire partie d'un PPP en 2027 ;
- Chaque école secondaire s'assurera que la majorité des PPP seront offerts gratuitement aux élèves ;
- Le Programme d'Éducation intermédiaire (PEI) (Grande-Rivière et de l'Île) et le programme Sport-études (SÉ) et PCSAE (Mont-Bleu) demeureront des programmes offerts à tous les élèves du CSSPO peu importe l'école d'appartenance dans le respect de la capacité d'accueil des écoles offrant ces programmes ;
- Tous les PPP seront accessibles, selon les places disponibles, sur la base de l'intérêt des élèves sauf le PEI et le SÉ/ PCSAE qui maintiendront les critères d'admissibilité suivants:
 - o Admission en 1re secondaire : réussite dans toutes les matières de 5e année et en voie de réussite l'ensemble des matières de 6e année ;
 - o Admission en 2e,3e,4e et 5e secondaire : selon les règles établies par l'école ;
 - o Advenant que le nombre d'élèves admissibles excède la capacité d'accueil de l'école, un tirage au sort sera effectué ;
 - o Admission au programme SÉ et PCSAE : acceptation par le mandataire sportif ou artistique.
 - o Le CSSPO développera une sémantique commune entre les écoles dans les appellations des PPP afin de permettre aux élèves et aux parents de mieux comprendre et comparer l'offre de services de nos écoles secondaires. Les écoles secondaires bonifieront les communications pour permettre aux élèves et leurs parents de faire un choix éclairé.



Extrait du procès-verbal de la rencontre ajournée du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2025 à 17 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur Simon Lajoie et à laquelle rencontre il y avait quorum.

Service du secrétariat général et des communications

Le vote est demandé par Monsieur Saïd Apali :

Pour	Contre	Abstention
8	0	2

Adoptée à l'unanimité
Résolution
C.A.-25-26-016

La secrétaire générale,

Caroline Sauvé

Gatineau, le 25 septembre 2025

